



Légalité des tâches, statuts.

Par Jbpoune

Bonjour,

Je souhaiterai être renseigné sur mon statut en tant qu'employé, et sur les tâches qui me sont confiées.

Je travaille dans une entreprise avec comme code APE/NAF: 8219Z

J'ai 5 ans d'ancienneté, et suis au statut de vendeur confirmé, niveau 3 coefficient 170.

Voici en résumé les tâches que je réalise :

- Accueil client, prise de commande, gestion de la caisse
- Factures et devis
- Utilisation du parc machine : accurio press 3070, traceur pour grands formats, HP latex pour impressions sur vinyle, bâches, papiers peints..., massicot électrique, plotter de découpe.
- Réalisations graphiques telles que : faire-part, logo, flyers, CV etc, à l'aide des logiciels de la suite Adobe (compétences demandés à l'embauche).

Tout ceci dans une autonomie quasi complète, car absence de hiérarchie en présentiel.

Est-ce donc normal d'avoir ce statut en effectuant toutes ces tâches ? La convention collective me dirige vers une réponse négative à cette question.

Merci d'avance pour vos réponses.